

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 27 juin 2021

DELIBERATION

2022/ 52 - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021.

Il vous est présenté le Compte Administratif de l'exercice 2021. Le Compte Administratif est le document qui arrête les comptes d'un exercice, fait état des crédits ouverts, des réalisations. Il représente le bilan financier de l'ordonnateur.

Les opérations relatives à la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Crédits ouverts en 2021 : | 6 512 679,75 euros |
| Dépenses réalisées en 2021 : | 4 410 268,02 euros |
| Différentiel : | 2 102 411,73 euros |

Le taux de réalisation sur l'année 2021 est de 67,72 % par rapport aux crédits ouverts sur l'exercice 2021.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Crédits ouverts en 2021 : | 9 654 104,00 euros |
| Dépenses réalisées en 2021 : | 8 886 970,12 euros |
| Différentiel : | 767 133,88 euros |

Le différentiel en section de fonctionnement d'un montant de 767 133,88 euros fera l'objet d'une inscription au Budget Supplémentaire 2022.

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : M. DHELIN - Mme DELEPLANQUE - M. LEROY - Mme ZYTKA-TARANTO - Mme LAPERE – M. FRANCIN – Mme GODEFROOD-BERRA (pouvoir)

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme